



Sanglier : est-ce la fin du système ?

La chasse populaire, depuis près de trente ans, a du plomb dans l'aile. Elle a laissé la place à la chasse biseness qui arrive, elle aussi, au bout du rouleau...

Elles n'ont peut-être pas tort, les associations anti-chasse, en prévoyant sans heurt, la fin de notre loisir. Mais elles sont dans l'erreur en annonçant la fin des chasseurs. Incontestablement, les mentalités changent, poussées dans leur évolution par des critères écologiques et économiques. Compte tenu de la moyenne d'âge des chasseurs d'aujourd'hui, près de 500 000 ont raccrochés depuis dix ans, remplacés « seulement » par un peu plus de 200 000 nouveaux. Le bilan global s'établit donc par une perte sèche de 250 000 à 300 000 chasseurs, et la moyenne d'âge générale a encore augmenté pour se situer aux alentours de 59 ans. Sur ces mêmes bases, en 2030, il restera, en France métropolitaine, moins de 500 000 chasseurs, et se posera alors la question, que l'on entrevoit déjà aujourd'hui, de la gestion de la faune sauvage.

La course au « toujours plus »

Au printemps de cette année, partout en France, il n'y a jamais eu autant de sangliers à la fin d'une saison de chasse. La protection des femelles, le tir des



jeunes, l'abondance de nourriture et la clémence de la météo, ont encore favorisé les nouvelles générations de marcassins. Tous ou presque ont survécu et sont venus renforcer les rangs des compagnies, dès l'été dernier. Devant ce constat, les FDC sont de plus en plus nombreuses à craindre l'avenir, et elles n'ont pas tort. Bien que les dégâts soient localisés, la facture est globalement collective. Le problème, pour les FDC, désormais budgétairement indépendantes, est donc d'engranger suffisamment de recettes pour indemniser les agriculteurs. Jusque là, il n'y a rien d'anormal, mais, dans une conjoncture économique défavorable, elles doivent également faire face à la diminution du nombre des chasseurs

(probablement plus rapide et importante que prévue). L'équation est limpide : moins de recettes, plus de dépenses, il ne reste... pas grand-chose.

Les bêtes noires

D'emblée, deux questions se posent, auxquelles vous vous en doutez, les chasseurs apportent des réponses bien différentes : 1) : Y a-t-il trop de sangliers ? 2) Faut-il réduire, stabiliser ou laisser encore monter les densités ? Pas facile de répondre d'une façon globale tant les capacités d'accueil des territoires sont différentes. Actuellement, seul l'argument financier entre en jeu. Ou les



recettes sont suffisantes pour payer les dégâts et on laisse faire, sauf à donner quelques retouches locales, ou elles sont insuffisantes et c'est alors haro sur le sanglier. Cela n'est pas très constructif et n'a, jusqu'à présent, pas donné de résultats satisfaisants. D'où vient le malaise ? En premier lieu, de la prétendue gestion de la bête noire. Existe-t-elle ? Non, c'est évident. Ce que l'on appelle gestion ne consiste qu'à interdire le tir d'animaux qui sont des

reproducteurs potentiels, et en particulier des femelles. Seul le critère de poids est retenu, contrairement à ce qui se passe pour toutes les autres espèces, ou chaque catégorie d'individus subit des prélèvements. Pour les sangliers, jamais consignes d'éliminer un animal à la morphologie bizarre, qu'il soit jeune, vieux, mâle ou femelle, ne sont données. C'est la rançon de la chasse « biseness » qui s'est mise en place. Les locations sont élevées, les participations le sont aussi, alors il faut du rendement... et beaucoup d'occasions de tirer, au risque de voir les actionnaires partir ailleurs.

L'assistance alimentaire

Tout augmente, y compris le kilo de sanglier à la production. Avec les prix fluctuant des denrées agricoles et ceux des dispositifs de marquage des animaux tués, ça ne nous amène pas le ragot au prix du caviar, mais on s'en approche... Peut-on, et faut-il continuer à agrainer les sangliers? Voici quelques chiffres qui commencent à inquiéter sérieusement. Alors sortons les



calculettes. Si l'on tient compte de la présence de 1,4 million de sangliers à l'ouverture de la chasse et de 500 000 six mois plus tard à la fermeture, on peut donc considérer que la population pondérée est de l'ordre 750 000 animaux, qui consomment tous les jours, de quoi assurer leur existence. A raison, ne serait-ce que de 250 grammes de maïs, ou d'équivalence nourriture, ces gentilles petites bêtes noires absorbent un peu plus de 700 000 quintaux de grains jaunes par an, soit la production de quelques 10 000 ha de culture. Bon, c'est vrai, sur les deux millions d'hectares de maïs cultivé, c'est un peu plus qu'une goutte, mais cela a quand même un coût. La facture de ces apports volontaires s'élève environ 15 millions d'€ qui, pour le portemonnaie des chasseurs s'ajoute à la facture des dégâts, dont le président Schraen laissait entendre la semaine dernière qu'elle pourrait s'élever à 90 M€ cette année. Ramené à la tête, un sanglier tué à la chasse aura donc globalement coûté 130 €, rien qu'au titre de l'agrainer et des dégâts...

Le renouvellement des chasseurs

Bien que des efforts aient été faits dans ce domaine, force est de constater que les candidats ne se bousculent plus au portillon de la chasse. L'embellie, si embellie il y eut à une certaine époque, fut de courte durée, et les quelques cocoricos entendus ici et là, qui annonçaient la fin de la chute des nouveaux permis, n'ont pas trouvé d'échos favorables. C'est un fait et les raisons sont multiples. D'une part, les campagnes se vident inexorablement, et seules les petites localités aux portes des villes et des lieux de travail voient leur population augmenter. D'autre part, l'organisation de la chasse, à moins d'être propriétaire et de chasser sur ses terres, obligent à rentrer dans un « système » qui verrouille la porte d'entrée. Plus d'initiative personnelle et plus de chasse à la billebaude, celle qui en fait initiait les jeunes chasseurs auprès de leurs parents. A cela, vient s'ajouter le mode de vie familiale, dans lequel aujourd'hui, les loisirs sont partagés, dans le temps et dans leur financement. Les femmes ou compagnes sont de moins en moins nombreuses à accepter de rester seules à la maison, le dimanche toute la journée, pendant que monsieur traque la bête noire. Enfin, cette chasse moderne qui fait dans l'abondance n'a pas donné les résultats espérés. « Culbuter » une bête rousse au saut de la ligne est devenu une banalité, qui use (vite) l'instinct ancestral du prédateur... Et dans notre chasse moderne, on a oublié la raison même de la chasse. Un chasseur n'achète pas un animal à tuer, mais il paie volontiers pour avoir une belle histoire à raconter...



L'évolution des mentalités

Ce côté « toujours plus » n'est donc pas très flatteur et on peut légitimement se demander jusqu'où il ira. La légendaire convivialité se perd elle aussi, et ne sera bientôt plus qu'un lointain souvenir qui aura laissé la place à ce que



certain appellent la « marchandisation » de la chasse. Si effectivement on entre dans ces considérations, les stations de sports d'hiver devront garantir la neige, les stations balnéaires, le soleil, et l'adjudicataire de chasse... les sangliers. A ce jeu, seuls les plus fortunés vont pouvoir agrandir leur

domaine. Il en est déjà de la chasse comme des vacances, quelques uns vont à « Saint Trop » et les autres se contentent d'un mobil home dans un camping. Mais là encore il y a un inconvénient. Sur ces zones nouvellement agrandies, la pression de chasse ne suffit plus à maintenir les densités. Ce qui démontre bien que, malgré un pessimisme et des regrets sur une époque passée, on aura vécu la fin « du système », mais l'optimisme reprenant immédiatement ses droits, on pourra ainsi conclure : du sanglier, quand il n'y en aura plus trop, il y en aura encore assez !